

# SAINT FIRMIN, TROISIÈME ÉVÊQUE D'AMIENS

4<sup>e</sup> siècle

Fêté le 25 septembre

Firmin eut pour père Faustinien, qui était peut-être le fils ou le petit-fils du sénateur de ce nom, qui rendit les honneurs de la sépulture au premier apôtre d'Amiens (saint Firmin le martyr). Le jeune Firmin, doué d'un excellent naturel, se consacra au Seigneur dès ses premières années, et, sous la direction de maîtres sages et religieux, fit de rapides progrès dans l'étude. Ses nobles traits reflétaient la précocité de son intelligence et la grâce de sa modestie. Il méditait souvent, dans la solitude, sur les passages de l'Écriture sainte, qu'il avait entendus dans les réunions de l'église auxquelles il assistait assidûment. La simplicité de la colombe, nous dit son biographe, s'alliait chez lui à la finesse du serpent; aussi la renommée de ses vertus et de ses talents se répandit-elle bientôt dans toute la Gaule.

Une assemblée d'évêques, qui se tint vers l'an 359, résolut d'élever Firmin à la dignité épiscopale. Le nouvel évêque d'Amiens, persévérant dans la perfection, conserva la même humilité, la même charité, la même constance qui l'avaient animé auparavant, et l'élévation du rang ne fit que mettre sa modestie plus en relief. Sachant punir et pardonner, selon les circonstances; doux envers tous, même envers les orgueilleux que sa longanimité finissait par soumettre; plein de prévenance pour les pauvres et les étrangers puisant dans l'accomplissement de ses devoirs la force d'éviter les moindres fautes, il offrait en toutes choses le modèle accompli du pasteur zélé et vigilant. À certains jours, il recevait à sa table douze indigents, leur lavait les mains et leur servait lui-même du pain et du vin.

On prétend que Firmin aurait été séjourner à Rome pendant trois ans et qu'il aurait ensuite parcouru de nombreuses contrées, enseignant partout la manière dont on doit honorer le vrai Dieu. Ce serait après ces nombreux travaux apostoliques que Firmin serait enfin rentré dans sa ville épiscopale, si longtemps veuve de sa présence.

Divers miracles sont attribués au saint évêque. Il chassa, dit-on, les démons du corps de divers possédés, guérit plusieurs paralytiques et délivra de la fièvre le fils du patrice Calliste.

Le zèle de saint Firmin ne se renferma point dans les limites de l'Amiénois. Il évangélisa la Morinie, le Ponthieu, le Vimeu, le pays de Talou, celui de Caux et les rives éloignées de l'Océan, où le christianisme n'avait pas encore pénétré. Il détruisit des temples païens, brisa des idoles, lutta contre les dispositions hostiles de peuples barbares et supporta patiemment leur ingratitude et leurs outrages. Ses efforts réussirent enfin à convertir une partie de ces grossières populations qui s'étaient montrées d'abord fort insouciantes de la vie future.

La renommée de Firmin se répandit bientôt dans toute la Gaule et même dans les contrées voisines. La gloire du martyr fut la seule qui lui manqua, mais ce ne fut point faute d'avoir bravé la mort qui, plus d'une fois, menaça sa tête. Sentant approcher sa fin, il rassembla ses disciples et leur adressa ces touchantes paroles : «Mes enfants bien-aimés, écoutez les derniers avis que peut vous donner ma tendre affection. Efforcez-vous d'accomplir les commandements divins; que vos soupirs s'élèvent sans cesse vers Jésus, et que sa loi sainte reste profondément gravée dans votre esprit. Si vous m'aimez véritablement, redoutez les terribles Jugements du Seigneur et méditez souvent vos fins dernières. En vous quittant pour toujours, je vous laisse les propres artisans du salut de vos âmes. O divin Rédempteur du monde, Toi qui as été ma force et ma protection, je remets mon esprit entre tes Mains!»

Le vénérable pontife mourut le premier septembre, à l'âge de soixante-sept ans; on l'inhuma dans l'église Notre-Dame qu'il avait érigée, et il devint le protecteur du diocèse qu'il avait si bien gouverné.

La pureté dont il exigeait et ses reins et  
son cœur  
fut l'arme invincible avec laquelle il  
terrassa  
la chair, le monde et le démon.  
Ancienne prose de saint Firmin le  
Confesseur

## CULTE ET RELIQUES. — MONUMENTS.

Le culte de saint Firmin remonte probablement à l'époque même de sa mort. On trouve son nom inscrit dans les *Litanies carolines*, dans celles d'Amiens (12<sup>e</sup> siècle), et dans les plus anciens catalogues des évêques de ce siècle.

Saint Salve, évêque d'Amiens, ayant bâti, dans l'intérieur de la ville, une église qu'il dédia aux apôtres saint Pierre et saint Paul, y transféra le corps de saint Firmin le Confesseur, au commencement du 7<sup>e</sup> siècle. Une autre translation solennelle de ses reliques eut lieu le 6 mai 1272, en présence de Philippe le Hardi, roi de France, et d'Edouard IV, roi d'Angleterre.

Le 10 janvier 1697, alors qu'on travaillait aux fondations du grand autel, dans l'église de Saint-Acheul, on découvrit, dans une crypte, six tombeaux en pierre qui devinrent bientôt l'occasion d'une ardente polémique. Les religieux de Saint-Acheul furent convaincus qu'ils avaient

découvert le corps le saint Firmin le Confesseur dans son prétendu tombeau, et nièrent par conséquent l'authenticité des reliques conservées à la cathédrale. Une foule de brochures furent publiées sur cette question qui passionnait les esprits. Pour terminer ces débats irritants, on se décida enfin à ouvrir la châsse de la cathédrale. Cette cérémonie eut lieu le 10 janvier 1715, devant une nombreuse assemblée, composée des chanoines de la cathédrale, de ceux de Saint-Acheul, de curés, de supérieurs de monastères, de magistrats et de médecins. On trouva dans la châsse du 13<sup>e</sup> siècle de nombreux ossements avec des inscriptions et des titres qui ne pouvaient laisser aucun doute. Pierre de Sabatier publia le procès-verbal de cette ouverture, signé de tous les témoins, à la suite d'un mandement en date du 12 janvier. Il y condamne les divers ouvrages qui avaient attaqué la possession de la cathédrale, et ordonne qu'à l'avenir l'office de la Translation des reliques de saint Firmin sera célébrée, le 10 janvier de chaque année, dans tout le diocèse. Cette commémoration a disparu du bréviaire amiénois avec l'introduction de la liturgie romaine.

En 1793, avant la confiscation de la châsse, les ossements de saint Firmin, au nombre de douze, en furent retirés par M. François Derivery, et confiés à M. Lejeune, curé constitutionnel de la cathédrale, qui les restitua en 1802. Ces reliques ont été reconnues en 1816 et en 1829. Elles se trouvent aujourd'hui réunies, avec beaucoup d'autres, dans la châsse dite de saint Honoré.

On montre, dans le jardin de l'Orphelinat, à Camon, l'endroit où, d'après une antique tradition, aurait prêché saint Firmin le Confesseur. On considérait comme ayant été planté par notre évêque, un vieux genévrier qui se trouvait dans le jardin de la Solitude de Gresset, au *Pinceau* (La Neuville). Le tracé du chemin de fer nécessita le déplacement de cet arbre et amena sa mort.

L'église Saint-Firmin-le-Confesseur succéda à la basilique dédiée par saint Salve à saint Pierre et à saint Paul, à l'emplacement actuel du transept nord de la cathédrale d'Amiens. On la détruisit, vers 1236, pour exécuter les magnifiques plans de l'évêque Evrard, et on la rebâtit un peu plus loin, sur le terrain de l'ancien Hôtel-Dieu. Cette église, paroissiale et collégiale, d'où dépendaient huit cents maisons, fut agrandie au 16<sup>e</sup> siècle, et démolie vers l'an 1795. Une rue et une impasse ont conservé le nom de l'antique paroisse.

Extrait de l'*Hagiographie du diocèse d'Amiens*, par M. l'abbé Corblet.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 11